

Greffe du Tribunal de Commerce  
18 R Lamartine BP 40201  
80002 AMIENS Cedex 1



Date de transmission de l'acte: 21/05/2026  
Date de reception de l'AR: 21/05/2026  
080-200070936-DE\_2026\_117-DE  
A G E D I

**V/REF :**

**Référence à rappeler dans toute correspondance**

**N°Rôle : 2026F00510**

**2024RJ0335**

Monsieur pichonnier Sébastien

**Objet :** demande de clôture pour insuffisance actif (LSE)

Remise par voie électronique sécurisée

Directeur Régional des Finances publiques de Picardie et du  
Département de la Somme  
Division des Particuliers  
60, rue des Jacobins  
80026 AMIENS CEDEX 1

A Amiens, le 10/04/2026

Monsieur le Directeur ,

Conformément aux dispositions légales, j'ai l'honneur de vous transmettre copie du jugement rendu par le tribunal de commerce d'Amiens dans l'affaire en références.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur le Directeur , en l'expression de ma considération distinguée.

Le Greffier Associé

Date de transmission de l'acte: 21/05/2026

Date de reception de l'AR: 21/05/2026

080-200070936-DE\_2026\_117-DE

A G E D I

EXTRAIT DES MINUTES  
DU GREFFE

REPUBLIQUE FRANCAISE  
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

**TRIBUNAL DE COMMERCE D' AMIENS**

10/04/2026

**JUGEMENT DU DIX AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX**

**2ème CHAMBRE**

**N° de PC : 2024RJ335**

Prononcé le 10/04/2026 par Monsieur Bertrand MANGIN Président, Monsieur Jean-Claude VARILH, Monsieur Benoît GERVAIS, Juges, assistés de Madame Sylvania HENICQUE, commis-greffier; après débats et délibéré du même jour;

**DANS:**

**LA PROCEDURE DE LIQUIDATION:**

Monsieur pichonnier Sébastien ayant son siège social 135 Rue De Barre Mer 80550 LE CROTOY

**ci-après dénommée Entreprise en Difficulté**

**A :**

**LA DEMANDE DU LIQUIDATEUR:**

Selas MJS PARTNERS 5 Place Notre Dame 80000 AMIENS

**APRES EN AVOIR DELIBERE :**

L'entreprise en difficulté ci-dessus qualifiée a été déclarée en liquidation judiciaire le 04/04/2025 ;

Il résulte des documents produits et du rapport du Juge Commissaire que le cours des opérations de cette liquidation judiciaire se trouve arrêté par suite de l'insuffisance d'actif ;

Il échet dès lors, par application des dispositions de l'article L 643-9 du Code de Commerce, de prononcer la clôture des opérations de cette liquidation judiciaire dans les termes ci-après disposés :

**PAR CES MOTIFS :**

Statuant publiquement par jugement sur requête et sur le rapport oral du Juge Commissaire ;

Le Ministère Public avisé;

Prononce d'office la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de l'entreprise en difficulté ci-avant désignée ;

Désigne en tant que de besoin, l'ancien liquidateur en qualité de mandataire ad'hoc à la représentation de l'entreprise, pour toute action judiciaire, non encore entreprise ou en cours devant d'autres juridictions non connues à ce jour du Tribunal ;

Prescrit les mesures de publicité prévues par la loi ;

Ordonne l'exécution provisoire et l'emploi des dépens en frais privilégiés de liquidation judiciaire.

Ainsi jugé et prononcé

Le Président  
*Monsieur Bertrand MANGIN*

Le Greffier  
*Madame Sylvania HENICQUE*

Signe électroniquement par Bertrand MANGIN



Signe électroniquement par Sylvania HENICQUE, commis-greffier

EXPÉDITION sur 1 page + 4 en annexe, certifiée conforme à la minute

Délivrée à AMIENS le 11/04/2026



LIQUIDATION SIMPLIFIEE DE MONSIEUR S  
Artisan Boulange  
48 Rue de la Porte du Pont - 80

Date de transmission de l'acte: 21/05/2026  
Date de reception de l'AR: 21/05/2026  
080-200070936-DE\_2026\_117-DE  
A G E D I

LIQUIDATEUR JUDICIAIRE : SELAS MJS PARTNERS  
JUGE COMMISSAIRE : Madame Françoise GAUDEFROY  
REDRESSEMENT JUDICIAIRE : 15/11/2024  
LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE : 04/04/2025  
N° D'ORDRE : 2024RJ335  
N° DE SIREN : 814 005 740

**REQUETE EN CLOTURE DE PROCEDURE  
A MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESIDENT ET JUGES COMPOSANT  
LE TRIBUNAL DE COMMERCE D'AMIENS**

Mesdames et Messieurs les Président et Juges,

La SELAS MJS PARTNERS, représentée par Maître Nicolas SOINNE, Mandataire judiciaire, ayant Etude à AMIENS (80000), au 5 Place Notre Dame,

Agissant en sa qualité de liquidateur judiciaire de Monsieur Sébastien PICHONNIER sis au 48 Rue de la Porte du Pont à (80550) LE CROTOY, exploitant un fonds de Artisan Boulanger sous le n° SIREN 814 005 740.

**A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :**

Attendu qu'il résulte des dispositions de l'article L.643-9 du Code de Commerce que :

*« Dans le jugement qui ouvre ou prononce la liquidation judiciaire, le tribunal fixe le délai au terme duquel la clôture de la procédure devra être examinée. Si la clôture ne peut être prononcée au terme de ce délai, le tribunal peut proroger le terme par une décision motivée.*

*Lorsqu'il n'existe plus de passif exigible ou que le liquidateur dispose de sommes suffisantes pour désintéresser les créanciers, ou lorsque la poursuite des opérations de liquidation judiciaire est rendue impossible en raison de l'insuffisance de l'actif, ou encore lorsque l'intérêt de cette poursuite est disproportionné par rapport aux difficultés de réalisation des actifs résiduels la clôture de la liquidation judiciaire est prononcée par le tribunal, le débiteur entendu ou dûment appelé.*

*Le tribunal peut également prononcer la clôture de la procédure en désignant un mandataire ayant pour mission de poursuivre les instances en cours et de répartir, le cas échéant, les sommes perçues à l'issue de celles-ci lorsque cette clôture n'apparaît pas pouvoir être prononcée pour extinction du passif. [...] »*

**DEROULEMENT DE LA PROCEDURE**

Sur assignation de l'URSSAF PICARDIE, le Tribunal de Commerce d'AMIENS a prononcé par jugement du 15/11/2024 l'ouverture d'une procédure de Redressement judiciaire à l'encontre de Monsieur Sébastien PICHONNIER fixant la fin de la première période d'observation au 16/05/2025.

La date de cessation des paiements a été fixée provisoirement au 15/05/2023.

Ont été désignés :

- Madame Françoise GAUDEFROY en qualité de Juge-Commissaire
- la SELAS MJS PARTNERS, prise en la personne de Maître Nicolas SOINNE en qualité de Mandataire judiciaire
- la SCP DELOBEAU en qualité de Commissaire de Justice

Par jugement en date du 4/4/2025 le Tribunal de Commerce d'AMIENS a converti le redressement judiciaire en Liquidation Judiciaire.

La clôture prévisionnelle est fixée au 10/04/2026.

L'ENTREPRENEUR

Date de transmission de l'acte: 21/05/2026

Date de reception de l'AR: 21/05/2026

080-200070936-DE\_2026\_117-DE

A G E D I

SIREN

Monsieur PICHONNIER fut immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés au N° 814 005 740 en date du 18/11/2015 en vue d'exploiter une activité artisanale de boulanger.

Le fonds résulte d'une acquisition de Monsieur Romuald SOLEIL au prix de 185.000 €.

Monsieur PICHONNIER aurait obtenu le prix du Gâteau battu en 2023 et 2024.

Etaient proposés aux clients du pain, pâtisseries et viennoiseries.

Monsieur PICHONNIER assurait également des livraisons uniquement aux professionnels tels que les brasseries ou restaurants.

DIRECTION

Monsieur Sébastien, Pierre, Jules PICHONNIER est né le 26/07/1980 à MONTREUIL SUR MER, de nationalité française et demeure au 8 RUE DE LA CROIX à LE CROTOY (80550).

Monsieur PICHONNIER vivait en concubinage.

✓ **Observations sur le dirigeant :**

Interdiction de gérer antérieure : Monsieur Sébastien PICHONNIER a déclaré ne faire l'objet d'aucune mesure de faillite personnelle ni de mesure d'interdiction de diriger.

Faillite antérieure : Monsieur PICHONNIER a indiqué n'avoir dirigé aucune entreprise qui aurait fait l'objet d'une procédure collective.

Monsieur Sébastien PICHONNIER ne détiendrait aucun autre titre participatif ni ne dirigerait d'autres sociétés.

✓ **Participation au déroulement de la procédure :**

Monsieur Sébastien PICHONNIER, en sa qualité d'Entrepreneur Individuel s'est présenté au rendez-vous fixé par l'exposante le 04/12/2024.

Il s'est de nouveau présenté en l'Etude de l'exposante aux fins de vérification des créances déclarées le 26/05/2025.

ORIGINE DES DIFFICULTES

Monsieur Sébastien PICHONNIER indiquait qu'il s'était trouvé en difficulté financière pour les raisons exposées ci-après :

- la charge salariale s'avère trop lourde eu égard au chiffre d'affaires réalisé insuffisant
- la hausse sensible du coût des matières premières.

SITUATION COMPTABLE

Sur le plan comptable, Monsieur Sébastien PICHONNIER est assisté du cabinet CER FRANCE PICARDIE NORD DE SEINE de BEAUVAIS en vue de la présentation des comptes.

Il clôture son exercice le 30 septembre, les derniers comp  
suit :

Date de transmission de l'acte: 21/05/2026

Date de réception de l'AR: 21/05/2026

080-200070936-DE\_2026\_117-DE

A G E D I

thèse

Période du	Période au	C.A.	Résult. exp	Résultat net	Actif Immo	Actif Circulant	Actif	Dettes	Capitaux propres
01/10/22	30/09/23	394 145	-51 128	-53 588	170 333	28 677	199 010	313 789	-114 778
01/10/21	30/09/22	416 540	-8 632	-18 018	175 761	29 196	204 957	276 377	-71 421

#### SITUATION SOCIALE

Monsieur Sébastien PICHONNIER employait 4 salariés au jour de l'ouverture de la procédure.

#### SITUATION ACTIVE

#### ✓ OPERATIONS DE RECOUVREMENT

##### • L'inventaire du commissaire de justice :

Le Tribunal de Commerce d'Amiens a prescrit l'inventaire immédiat des biens de l'entreprise à la diligence de la SCP DELOBEAU, Commissaire de Justice à AMIENS qui en a dressé procès-verbal le 16/01/2025 avec une valorisation comprise entre 24.370 € en valeur d'exploitation et 11.570 € en valeur de réalisation.

##### • Le compte bancaire :

J'ai effectué une recherche dans les fichiers FICOBA afin d'obtenir la liste des comptes bancaires détenus par la Monsieur Sébastien PICHONNIER.

J'en ai sollicité la clôture et la remise entre mes mains es-qualité de l'éventuel solde créditeur qui s'élève à la somme de €.

A ce jour, aucun fonds ne m'a été remis.

##### • Le recouvrement du poste CLIENTS ou de créances diverses :

Aucun poste clients ne serait à recouvrer.

#### ✓ ACTIF REALISE

A ce jour, le solde recouvré en l'état actuel de la procédure est repris comme suit :

NATURE DE L'ACTIF	MONTANT RECOUVRE
Produit de la vente mobilière	20205,00
Provisions reçues du débiteur	500,00
Intérêts du compte CDC	5,18
<b>TOTAL</b>	<b>20710,18</b>

#### SITUATION PASSIVE

#### ✓ DECLARATIONS DE CREANCES

Le jugement d'ouverture de la procédure a été publié au BODACC le 22/11/2024.

Que le passif déclaré est repris ci-après :

Date de transmission de l'acte: 21/05/2026  
Date de reception de l'AR: 21/05/2026  
080-200070936-DE\_2026\_117-DE  
A G E D I

<b>Passif antérieur</b>			
<b>Nature du rang de privilège</b>	<b>Echu</b>	<b>A échoir</b>	<b>Total définitif</b>
Superprivilège des Salaires	25 438,00 €		25 438,00 €
Privilège du Bailleur	3 107,67 €	6 756,20 €	9 863,87 €
Privilège de Nantissement sur Fonds de Commerce	115 864,62 €		115 864,62 €
Privilège Salarial	6 987,38 €		6 987,38 €
Privilège des Caisses Sociales	52 258,91 €		52 258,91 €
Chirographaires	121 626,72 €	900,08 €	122 526,80 €
<b>Total</b>	<b>325 283,30 €</b>	<b>7 656,28 €</b>	<b>332 939,58 €</b>

✓ **VERIFICATION DU PASSIF**

Eu égard au montant de l'actif recouvré, le passif déclaré ne fait l'objet d'aucune vérification conformément aux dispositions de l'article L.644-3 du code de commerce.

**REPARTITION AUX CREANCIERS**

L'insuffisance d'actif s'élève au montant du passif déclaré hors provisionnel, hors superprivilège et hors créances à échoir, déduction faite des répartitions partielles et des fonds disponibles.

A ce jour, elle est estimée en l'état à la somme de 289.000 €.

Le solde disponible sera totalement absorbé par les frais de justice et la créance superprivilégiée.

**CLOTURE DE LA PROCEDURE**

Conformément aux dispositions légales, la juridiction de céans a fixé au 10/04/2026 le délai au terme duquel la clôture de la procédure devra être examinée.

Eu égard aux précisions ci-dessus apportées, la procédure de liquidation judiciaire est vouée à une clôture pour insuffisance d'actifs.

Qu'il apparaît ainsi que cette affaire est terminée et qu'elle peut être sans attendre clôturée pour insuffisance d'actif en application de l'article L.643-9 du Code de commerce précité.

**FAIT à AMIENS, le 08/04/2026**

  
**MJS PARTNERS**  
Nicolas BIRME  
5 place Notre Dame  
80000 AMIENS  
SIRET 406 608 136 00095